



LA SENTINELLE

Numéro 1

mai 2015



Dans ce numéro :

Comité de groupe 1
du 20 mars-CNN

Accord diversité. 2
Qualité de vie au
travail.
Brèves de Caisse

L'actu des ré- 3
gions
Brèves sociales

Compte épargne 4
Temps

L'actu du groupe Comité de

Les Résultats 2014 du groupe

C.A. : 13,3 milliards d'€

Croissance internationale: + 7,8%

Performance technique : évolution
du ratio combiné à 99% en amé-
lioration de 1,8%

Résultat opérationnel économique:
129 Millions d'€

Résultat Net : 257 millions d'€

Fonds propres en hausse de 21%
La marge de solvabilité est à
253%, plus-values incluses.

L'objectif relatif à la marge de
solvabilité sur fonds propres est
atteint à 80%. Il ressort donc
que le groupe reste en deçà de
ce qu'il est admis de

considérer comme une marge de sol-
vabilité sur fonds propres sécuritaire.

Effectifs

33 335 salariés composent les effectifs
du groupe.

Depuis 2011, c'est un recul de 5000 sa-
lariés qui est enregistré dont 3000 per-
sonnes en France.

Les effectifs France sont de 25407
salariés contre 28021 en 2011.

En 2014 les effectifs baissent en Fran-
ce de 0,7%. Cette baisse est plus consé-
quente dans les entreprises support. Les
Caisses Régionales enregistrent un petit
développement des effectifs de 0,5%.

Les CDI baissent de 10% depuis 2011,
les contrats en alternance augmentent.



Négociations et commissions nationales

CNN

Retour à l'envoyeur
unanime de la part des
organisations syndica-
les, lasses d'être
confrontées à un jeu
déloyal de la part de
la Direction. Jeu qui
dure depuis près de 18
mois. Alors le 17 avril

dernier, la patience a
atteint ses limites, et la
Direction a été ren-
voyée dans ses quar-
tiers pour lui laisser le
temps de réfléchir à
des propositions accep-
tables!



Plus fort partout
se syndiquer, c'est gagner



Négociations et commissions nationales

Accord diversité :

La CGT demande :

Protection des pères de famille :

-Protection absolue contre tout licenciement pendant les 8 semaines suivant la naissance d'un enfant.

-3 autorisations d'absence rémunérées pour examens médicaux pendant la grossesse, 6 autorisations en cas de grossesse pathologique reconnue

avant le 8ème mois.

Rémunération des congés familiaux spéciaux :

-Afin d'améliorer les dispositifs légaux, les congés spéciaux seront rémunérés comme du temps de travail effectif.

-Extension des dispositifs à tous les types de contrats de travail sans condition d'ancienneté.

Maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés :

-Analyse des situations et contraintes de travail et de services pour les adapter aux situations de handicap et permettre le maintien dans l'emploi de ces salariés. L'adaptation de l'ergonomie des postes de travail ne saurait suffire puisque 80% des handicapés ne se voient pas et relèvent pour beaucoup d'une usure prématurée de l'organisme.

QUALITE DE VIE AU TRAVAIL : SI LA DIRECTION VEUT, ELLE PEUT!

La commission qualité de vie au travail, mise en place par l'accord éponyme commence ses travaux.

Cette commission sera en charge de l'analyse en amont de tous les projets structurants groupe, et devra émettre des préconisations quant à l'impact de ceux-ci sur les conditions de travail des salariés.

Bien entendu, cette commission n'a pas vocation à se substituer aux CHSCT, elle n'en a du reste, pas les prérogatives. Cependant l'analyse au niveau groupe, des projets diligentés par celui-ci, avant leur déploiement

dans les entités, semble absolument nécessaire.

L'exemple du déploiement chaotique et hétérogène des projets OPC et Apogée, sans concertation préalable au niveau groupe, a été de ce point de vue éloquent.

Entre autres travaux, cette commission analysera également, l'impact de certains outils ou mode d'organisation du travail, sur la qualité de vie au travail dans toutes ses composantes et notamment

sur le respect de l'articulation entre vie privée et vie professionnelle, mais aussi sur les risques psycho-sociaux ou sur les troubles musculo squelettiques.

« La souffrance s'accroît parce que ceux qui travaillent perdent progressivement l'espoir que la condition qui leur est faite aujourd'hui pourrait s'améliorer demain. » C. DEJOURS, psychiatre

BREVES DE CAISSE

Le directeur général de Groupama Rhône-Alpes Auvergne, Francis Thomine, avait annoncé dans Le Progrès du 1er avril être en négociation avec OL Groupe pour le naming du futur centre de formation de l'équipe de football à Meyzieu, à proximité du Grand Stade de Décines.

Groupama Rhône-Alpes Auvergne est déjà fournisseur officiel du club lyonnais

Francis Thomine avait alors évoqué « un budget raisonnable pour associer notre image à ce centre ». Le centre de formation devrait être opérationnel dans ses nouveaux murs en 2016.

Qu'est-ce qu'un prix raisonnable en période de disette et d'économies soit disant pour tous?

Premier dossier présenté à la commission : les technologies de l'information et de la communication. Affaire à suivre, pour laquelle la CGT vous informera régulièrement.



L'actualité des régions



Gan assurances : Le tribunal de Marseille a accordé une indemnisation totale de près de 12,5 M€ à une jeune fille victime d'un accident de la route qui l'a rendue tétraplégique. Il s'agit d'un montant record, jamais attribué en France. Gan assurances ne ferait pas appel de la décision.

Groupama Assurances Crédit déménagement d'ici les vacances scolaires. sa nouvelle implantation sera au 2^{ème} étage de l'immeuble Piazza à Noisy le Grand.

Groupama Grand Est : la Direction se contente d'être « dans le marché » au niveau des augmentations collectives mais aussi au niveau des écarts de rémunérations entre les hommes et les femmes. Belle entreprise socialement responsable !!!

Groupama Rhône-Alpes Auvergne est la première caisse régionale pilote à expérimenter l'émission de certificats mutualistes. Son directeur général espère récolter près de 100 M€ en cinq ans.

D'autres caisses vont également lancer ce type d'opération.

Groupama Paris Val de Loire : élections des administrateurs salariés en ce second trimestre 2015.

Groupama SA : très belle progression de la CGT aux élections professionnelles. Les salariés de Groupama SA ont affirmé leur confiance en une organisa-

tion, et des militants, proches des salariés, et de leurs attentes.

Groupama Centre Atlantique : 3^{ème} année consécutive avec un solde net en chute de + de 20 millions d'€. Si les résultats techniques se sont fortement améliorés, le développement commercial n'arrive pas à repartir positivement. La CGT a exprimé son inquiétude sur les conséquences de ce développement amorphe, le DRH ayant reconnu qu'une non reprise aurait forcément des conséquences sociales

Groupama Centre Atlantique : Michel BAYLEY réélu président de la caisse régionale le 24 avril dernier

Groupama Calvados : "nous sommes des préventeurs, pas seulement des assureurs"

Au cours de l'assemblée générale de la Fédération du Calvados, la présidente Fabienne Férey a mis en avant les jeunes, à la fois au sein du groupe mutualiste et au travers de la charte signée avec les Jeunes Agriculteurs.

BREVES SOCIALES

Projet de loi MACRON débattu au sénat en Mai, la CGT reste opposée à cette loi qui détruit une partie des acquis sociaux de ses 50 dernières années pour le profit de plus grands groupes. Pour rappel, Macron vient de la Banque Rotschild et milite pour un droit social à l'américaine....

Projet de loi Santé adopté à l'Assemblée Nationale le 14 Avril. Ce projet de loi remet en cause directement l'offre de soin et l'accès au service public, il représente une véritable régression sociale portant atteinte aux intérêts des salariés et des usagers !

Projet de loi REBSAMEN sur la réforme du dialogue social présentée en Conseil des ministres le 22 avril dernier : moins

de droits pour les représentants des salariés, moins de consultations, une rapidité accrue pour mettre en œuvre les projets des employeurs!!! Le gouvernement prétend améliorer le dialogue social alors qu'avec ce projet de loi, les conditions de travail, la prévention des risques professionnels sont malmenées. Le CHSCT voit ses capacités d'intervention sur ces sujets affaiblies. L'aspiration des salariés à mieux travailler est proprement ignorée. Le Medef peut donc se réjouir de ces dispositions

La CGT mettra tout en œuvre avec les salariés et en direction des parlementaires pour faire échec aux objectifs du patronat. Le gouvernement doit prendre en compte les exigences des salariés en matière de démocratie sociale.

Négociations AGIRC ARRCO: une nouvelle fois, le gouvernement tente de faire reculer les droits à la retraite. Après les reculs obtenus grâce à la signature de la CFDT en 1995 et en 2003, le gouvernement compte une nouvelle fois sur ce syndicat « progressiste », prêt à faire des sacrifices pour amener des véritables coupes franches dans les droits des futurs retraités. Et répondre aux exigences du MEDEF. La CGT propose au contraire des solutions qui garantiraient le régime des retraites complémentaires actuel avec notamment une vraie égalité salariale qui permettrait d'assurer un niveau de réserves suffisants dès 2017. sans fusionner les 2 régimes

« Je me bats depuis longtemps pour une vision libérale de l'économie».
F.REBSAMEN, ministre dit de gauche..
CQFD....!

L'actu juridique

**COLLECTIF NATIONAL
CGT UDSG GROUPAMA**

**Toujours là pour
l'action,
Actif !**

**RETROUVEZ NOUS SUR LE WEB :
CGT GROUPAMA.FR**

COMPTE EPARGNE TEMPS

Dans un arrêt du 18 mars, la Cour de cassation confirme la condamnation à rappel de salaire prononcée à l'encontre d'un employeur ayant prélevé unilatéralement des jours de repos placés par les salariés sur leur compte épargne temps (CET), pour faire face à une baisse d'activité. L'arrêt soumet également à l'accord exprès des salariés, le positionnement de jours de RTT sur cette période, lorsque l'accord d'aménagement du temps de travail permet à ces derniers de les programmer librement.

Cour de cassation, Chambre sociale, Arrêt n° 441 du 18 mars 2015, Pourvoi n° 13-19.206



**UNE QUESTION? UNE INFO?
PAS D'HESITATION CONTACTEZ NOUS!**

Christophe CAULLET	Tours	06 32 65 56 02
Thierry DUVERNAY	Puteaux	01 70 94 26 95
Gérard EPOULET	Niort	05 49 28 73 30
Alban GAYRAL	Noisy	01 49 31 25 84
Philippe GORET	Gentilly	06 84 77 97 04
Joëlle LAIGNAUD	Noisy	01 49 31 35 52
Michaël LABLANCHE	La Rochefoucault	05 45 62 05 32
Nadia MASSON	Gentilly	01 49 12 29 39
Alain MICHON	Noisy	01 49 31 34 29
François ROSEC	Niort	05 49 28 65 77
Hervé ROUX	Chaumont	03 25 30 65 35
Renée Lise TALBOT	Noisy	01 49 31 30 40
Eric YORDEY	Schiltigheim	03 88 19 47 07